

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: S. Hanne, agent)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Abus August Bremicker Söhne KG (Wetter, Allemagne) (représentant: G. Hallwachs, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 2 juin 2015 (affaire R 117/2014-4), relative à une procédure d'opposition entre Abus August Bremicker Söhne et Capella.

Dispositif

- 1) *La décision de la quatrième chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) du 2 juin 2015 (affaire R 117/2014-4) est annulée.*
- 2) *L'EUIPO supportera, outre ses propres dépens, ceux exposés par Capella EOOD.*
- 3) *Abus August Bremicker Söhne KG supportera ses propres dépens.*

⁽¹⁾ JO C 328 du 5.10.2015.

Arrêt du Tribunal du 16 mars 2017 — Sociedad agraria de transformación n° 9982 Montecitrus/EUIPO — Spanish Oranges (MOUNTAIN CITRUS SPAIN)

(Affaire T-495/15) ⁽¹⁾

[«*Marque de l'Union européenne — Procédure d'opposition — Demande de marque de l'Union européenne figurative MOUNTAIN CITRUS SPAIN — Marque de l'Union européenne figurative antérieure monteCitrus — Motif relatif de refus — Absence de risque de confusion — Identité des produits — Absence de similitude des signes — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2017/C 144/50)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Sociedad agraria de transformación n° 9982 Montecitrus (Pulpí, Espagne) (représentant: N. Fernández Fernández-Pacheco, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: A. Schifko et K. Sidat Humphreys, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO: Spanish Oranges, SL (Castellón, Espagne) (représentant: F. Perez Arnau, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 26 juin 2015 (affaire R 871/2014-4), relative à une procédure d'opposition entre Sociedad agraria de transformación n° 9982 Montecitrus et Spanish Oranges.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *Sociedad agraria de transformación n° 9982 Montecitrus est condamnée aux dépens.*

⁽¹⁾ JO C 354 du 26.10.2015.